

IMPACTS DU CHANTIER DU GRAND PARIS EXPRESS À CHÂTILLON - MONTROUGE

Depuis août 2015, le carrefour situé au droit de la station « Châtillon - Montrouge » du métro 13, au croisement des avenues Marx-Dormoy (RD 62), de la République (RD 63) et Jean-Jaurès (RD 63A), fait l'objet de travaux préparatoires (déviations de réseaux, démolitions, déplacement de la gare routière, installation de chantier...) dans le cadre de la réalisation du Grand Paris Express. En effet, cette station doit être desservie par le futur métro 15, dont le premier tronçon reliant les stations « Pont de Sèvres » et « Noisy - Champs », respectivement situées à Boulogne-Billancourt et Champs-sur-Marne, sera mis en service en 2024.

Un vaste chantier qui nécessite la fermeture du carrefour

Le 4 avril 2018, le chantier a entamé une nouvelle étape : la phase de génie civil. Celle-ci est bien plus conséquente que les précédentes pour les riverains, puisqu'elle nécessite la fermeture du carrefour, et ce pour une durée de 18 mois (jusqu'à la fin de l'année 2019) afin de procéder aux travaux d'aménagement de la future gare.

La gare sera implantée juste en dessous de l'emplacement actuel du carrefour, à une trentaine de mètres de profondeur. Les travaux doivent permettre de réaliser le gros œuvre de la gare (l'enveloppe souterraine en interconnexion avec le terminus de la ligne de métro 13), qui supportera en surface le carrefour, la gare routière et le parvis, eux-mêmes réaménagés afin de faciliter les circulations des modes actifs (piétons, cyclistes) tout en préservant l'accessibilité aux transports collectifs existants.

Ce numéro aborde dans un premier temps la fermeture du carrefour RD 62 / RD 63 / RD 63A, sur les communes de Bagneux, Châtillon et Montrouge, causée par le chantier de la station « Châtillon-Montrouge » du métro 15 sud. Dans un second temps, il présente les premiers résultats issus des comptages vélos permanents réalisés dans le département.

Des chiffres dans les Hauts-de-Seine

Métro 15 sud

2024, année de mise en service
16 gares dont **5** dans les Hauts-de-Seine

Environ **33 km** de ligne reliant la station du métro 9 « Pont de Sèvres » à la gare RER A « Noisy - Champs »

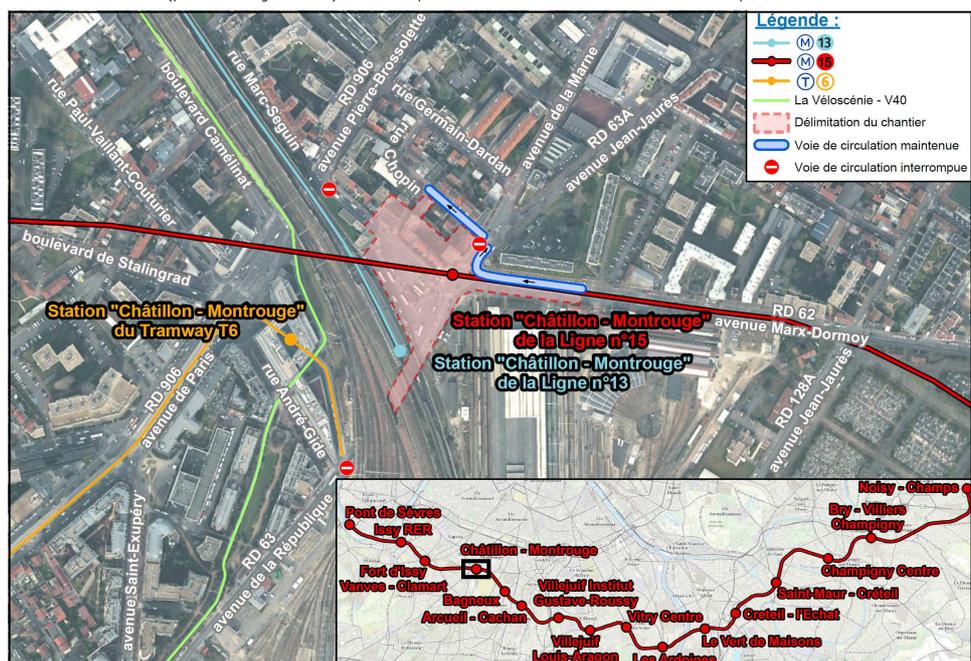
Chantier « Châtillon - Montrouge »

Fermeture du carrefour pour une durée de **18 mois**

Aménagements cyclables et comptages vélos

Au 1^{er} juillet 2018, **144 km** d'aménagements cyclables réalisés sous maîtrise d'ouvrage départementale

38 compteurs installés, ayant quotidiennement comptabilisé **8 410** cyclistes en moyenne entre novembre 2017 et juillet 2018



Plan de l'emprise du chantier et de ses impacts sur les conditions de circulation

Le chantier implique des restrictions de circulations qui :

- transforme l'avenue de la République en impasse, avec report possible sur l'avenue Saint-Exupéry ;
- oblige les automobilistes en provenance des avenues Jean-Jaurès et Marx-Dormoy Est à emprunter respectivement la rue Chopin et l'avenue Jean-Jaurès ;
- interdit aux automobilistes en provenance de la RD 906 de s'engager dans l'avenue Marx-Dormoy.

Lors des travaux, des aménagements sont prévus pour maintenir la circulation piétonne et l'accès aux transports en commun. Afin de garantir la desserte du quartier, la RATP a opéré quelques modifications sur la circulation des bus des lignes 323 et 391 : légères déviations des itinéraires et reports des arrêts sur la voirie environnante.

Un Département impliqué et soucieux des bonnes conditions de circulation

Comme dans le cas de la fermeture de la RD 1 à Boulogne-Billancourt au début de l'année 2018 (cf. *La lettre de la mobilité* n° 13), le Département des Hauts-de-Seine a joué le rôle de coordinateur routier et procédé à des simulations dynamiques en amont de la fermeture du carrefour afin d'évaluer l'impact du chantier sur les conditions de circulation et d'aider la Société du Grand Paris (SGP) ainsi que les villes de Bagneux, Châtillon, Malakoff et Montrouge à identifier des itinéraires conseillés.

La démarche a permis d'identifier les effets résultants de la fermeture du carrefour qui sont les suivants :

- logiquement, des diminutions de trafic sur les avenues Marx-Dormoy (RD 62), de la République (RD 63), Jean-Jaurès (RD 63A à Montrouge) et de la Marne ;
- des reports de trafic sur les avenues Jean-Jaurès (RD 128A à Châtillon), Pierre-Brossolette (RD 906), Saint-Exupéry et Verdier.

En collaboration avec les villes, des itinéraires de substitution ont été définis afin de permettre aux automobilistes de contourner le chantier et ainsi de limiter au maximum les perturbations.

Le Département a également travaillé avec la société Waze Mobile Limited afin que cette dernière, via son application collaborative de trafic et de navigation, puisse indiquer à ses utilisateurs les événements (embouteillages, restrictions de circulation...) leurs permettant alors d'adapter leurs itinéraires en conséquence.

Mise en place d'un observatoire

Toujours comme dans le cas de la fermeture de la RD 1, il a été décidé d'instaurer un observatoire des travaux afin de mesurer les impacts réels du chantier sur la circulation.

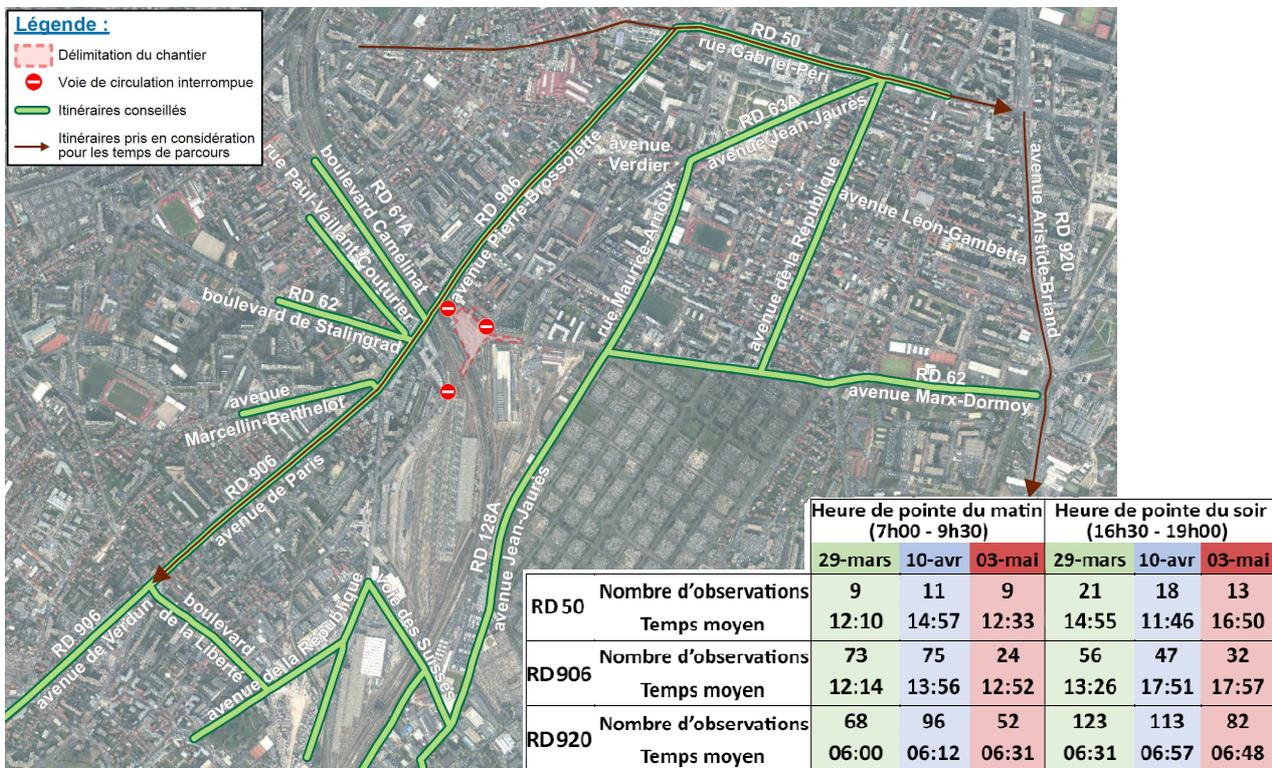
Le Département a réalisé des campagnes d'observation des temps de parcours, sur les RD 50, 906 et 920 afin de comparer les conditions de circulation avant puis pendant travaux.

Comme c'était à prévoir par effet de report, la fermeture du carrefour a eu pour conséquence d'augmenter les flux de circulation et donc les temps de parcours sur ces trois axes.

À l'heure de pointe du matin, suite à un allongement des temps de parcours (en moyenne +2 min 47 s et +1 min 42 s respectivement sur la RD 50 et la RD 906) quelques jours après la fermeture du carrefour, la situation a eu tendance à se stabiliser et à revenir presque à la normale. Une légère augmentation de la congestion est tout de même à signaler sur la RD 906, et il faut compter en moyenne 38 secondes supplémentaires par rapport à la situation avant fermeture pour effectuer le trajet.

Les conditions de circulation demeurent plus compliquées à l'heure de pointe du soir sur les RD 50 et 906 avec respectivement un allongement des temps de parcours de 1 min 55 s et 4 min 31 s.

La RD 920 est quant à elle faiblement impactée par la fermeture, puisque l'on observe un allongement des temps de parcours de l'ordre de vingt à trente secondes aux heures de pointe du matin et du soir.



L'ÉVALUATION DE LA FRÉQUENTATION CYCLISTE DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Un Département engagé en faveur du vélo

Afin d'encourager la pratique du vélo sur son territoire, le Département des Hauts-de-Seine a approuvé en 2000 le Plan de développement des circulations douces. Ce document d'orientation a pour objectifs :

- de constituer un maillage suffisamment dense, constitué d'aménagements cyclables lisibles, continus, faciles d'utilisation et sécurisés afin de répondre au mieux aux différents besoins de déplacement ;
- de favoriser les déplacements multimodaux en permettant un rabattement dans de bonnes conditions vers les pôles de transports collectifs ;
- d'assurer la desserte des équipements de loisirs, des parcs et des sites touristiques.

Pour mener à bien sa politique cyclable, le Département intègre, dès lors que cela est possible, la problématique des modes doux dans ses travaux sur voirie. Des aménagements cyclables spécifiques et adaptés sont ainsi réalisés chaque année le long des routes départementales, renforçant le maillage et portant le linéaire total à 144 km au 1^{er} juillet 2018.

Des comptages permanents pour connaître les usages

Afin d'évaluer l'impact de ces aménagements cyclables, le Département a décidé de se doter d'un outil d'observation fiable et pérenne en installant sur le réseau des compteurs capables de distinguer avec précision les vélos des autres usagers et ce, quelle que soit la nature de l'aménagement.

L'objectif est d'améliorer la connaissance relative à la fréquentation et à l'attractivité des aménagements en étudiant en temps réel les flux de circulation et en suivant l'évolution au fil des saisons.

Le principe est simple : il repose sur la mise en place d'une boucle dans le sol qui détecte le passage d'un vélo en analysant la signature magnétique de chaque roue et transmet automatiquement les données récoltées (sens de passage, vitesse...) par voie GSM.



Boucle installée sur la piste cyclable le long de la RD 906 à Châtillon

38 compteurs ont été installés entre novembre 2017 et mars 2018 dans le département afin d'effectuer des comptages permanents.

Du fait de la configuration des aménagements cyclables, avec parfois des pistes ou bandes de part et d'autre d'un même axe, cela correspond au total à 27 lieux de comptages.

La répartition de ces compteurs a été définie de manière :

- d'une part, à équiper les itinéraires les plus significatifs des Hauts-de-Seine en termes de continuité cyclable et de linéaire (Véloroutes, tramways, RD 920, Vallée Rive Gauche...);
- d'autre part, à recueillir des données sur tous les types d'aménagements cyclables (bandes, pistes, couloirs bus ouverts aux vélos, voies vertes...).



Boucle installée sur la Coulée Verte à Antony, au sud de l'A 86



Boucle installée dans le couloir bus de la RD 19 à Clichy

Le Département devrait également implanter des totems le long d'itinéraires cyclables qui restent à définir, afin de communiquer en temps réel sur la fréquentation des aménagements.

Depuis novembre 2017, toutes les données sont recueillies. Et bien qu'il convienne de se donner le recul nécessaire pour avoir une vision d'ensemble sur une année, et de caler le mode d'exploitation des données en vue d'une analyse globale, il est d'ores et déjà possible d'effectuer quelques constats.



Les premières analyses de la fréquentation

Les comptages menés depuis novembre 2017 permettent d'analyser les fréquentations des différents aménagements cyclables et d'identifier les axes et secteurs les plus fréquentés.

Les fréquentations quotidiennes moyennes des compteurs positionnés sur les franchissements de la Seine (ponts de Bezons, de Suresnes et d'Issy-les-Moulineaux) sont évidemment très élevées. Mais c'est le compteur implanté sur la Coulée Verte à Malakoff, à proximité de la station de métro 13 « Malakoff- Plateau de Vanves », qui présente la plus grande valeur avec une moyenne de 741 cyclistes par jour.

En plus des franchissements de la Seine, les comptages permettent de faire ressortir deux axes majeurs :

- la Coulée Verte, également appelée promenade départementale des Vallons de la Bièvre, qui traverse le sud du département et permet d'aller d'Antony jusqu'à Paris ;
- les aménagements cyclables réalisés le long du tramway T6 sur la RD 906 entre Clamart et Montrouge (486 cyclistes par jour en moyenne au droit du cimetière de Clamart).

Les comptages continus permettent également d'identifier les jours et heures pour lesquels les fréquentations sont les plus importantes, et à partir de là, de définir la vocation dominante d'un itinéraire (migration alternante, dédié aux loisirs...).

Les aménagements cyclables le long du tramway T6 sont plus fréquentés en semaine. Mais la différence jours ouvrés / week-ends est plus flagrante pour les compteurs positionnés sur le pont d'Issy-les-Moulineaux, sur la RD 72 et la RD 62 respectivement à Vanves et à Montrouge, puisque les aménagements y sont en moyenne plus de deux fois plus fréquentés en semaine que le week-end.

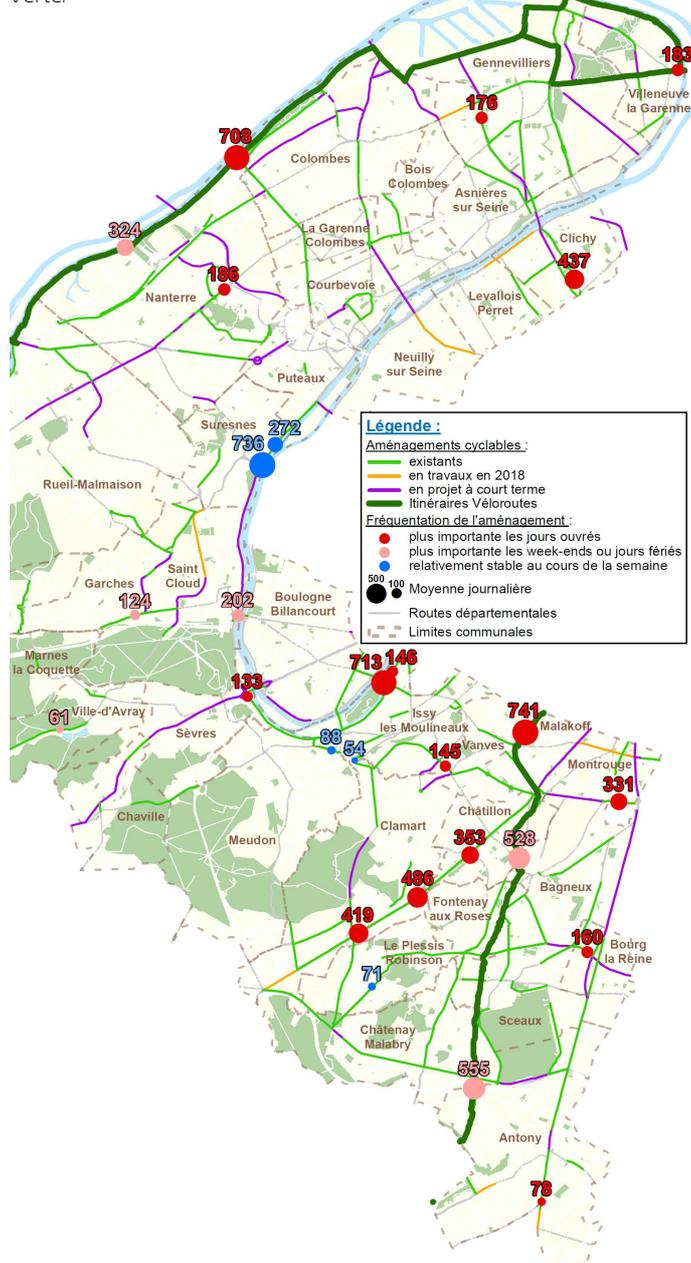
À l'inverse, à l'exception de celui de Malakoff, les compteurs positionnés sur les itinéraires de Véloroutes (l'Avenue Verte London - Paris et la Véloscénie respectivement dans le nord et le sud du département) affichent une plus grande fréquentation les week-ends et jours fériés (en moyenne 597 cyclistes par jour contre 411 en semaine). Néanmoins, la fréquentation reste très importante en semaine le long de la Coulée Verte, avec les heures de pointe très prononcées. Cette observation permet de conforter la double vocation de cet itinéraire : utilisé pour les déplacements alternants (domicile-travail ou domicile-études) en semaine et à fort but récréatif le week-end.

Comme attendu avec l'arrivée des beaux jours, les premiers éléments permettent de constater que les fréquentations quotidiennes sont en hausse. Ainsi, entre l'hiver et le printemps, celles-ci ont augmenté en moyenne de 71 % sur l'ensemble des postes de comptage (passant d'environ 6 100 cyclistes par jour sur la totalité à près de 10 450).

Les hausses les plus spectaculaires concernent les compteurs implantés sur les itinéraires à vocation récréative (+221 % et

+164 % de fréquentation moyenne entre l'hiver et le printemps respectivement le long de la promenade bleue départementale à Nanterre et le long de la Coulée Verte à Antony).

C'est d'ailleurs sur ces mêmes itinéraires que l'on observe des records de fréquentations. Plus de 2 000 cyclistes ont ainsi été enregistrés les dimanche 6 et mardi 8 mai 2018 sur la promenade bleue départementale à Nanterre, et on tourne autour de 1 700 cyclistes à ces mêmes dates sur la partie sud de la Coulée Verte.



L'observatoire est animé par le service Politiques et offres de mobilité de la direction des Mobilités.

Contact : mobilites.cd92@hauts-de-seine.fr

Pour en savoir plus :

www.hauts-de-seine.fr/cadre-de-vie/transports/mobilite/

www.hauts-de-seine.fr/cadre-de-vie/transports/circulations-douces/



www.hauts-de-seine.fr